



Le fil Inf'eau



Janvier 2026

Édito du Président

Chers amis pêcheurs,

2025, encore une année passée riche d'actions et empreinte de dynamisme pour votre fédération départementale notamment autour du sujet de la gestion de la ressource en eau.

L'année qui s'est achevée nous rappelle ô combien le dérèglement climatique n'est pas une légende mais bien une réalité que notre département subit de plein fouet.

Cette ressource en eau doit rapidement être vue et gérée différemment afin que chacun d'entre nous puisse ne pas en manquer, à commencer par nos cours d'eau et zones humides ; cela est d'intérêt général.

Les pluies tombées pendant ces fêtes de fin d'année ne doivent pas nous faire oublier la trajectoire climatique empreinte de sécheresses régulières.

L'année 2026 n'échappera donc pas à la vigilance particulière que votre fédération aura dans ce domaine.

Cette année sera également marquée par le renouvellement des instances dirigeantes de nos Associations Agréées pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques (AAPPMA).

Ces structures sont la base de notre fonctionnement et votre investissement en leurs seins reste essentiel.

J'aurais l'occasion d'y revenir plus dans le détail sur la prochaine lettre d'information du mois de Juillet.

En attendant, je vous souhaite ainsi qu'à vos familles une belle et douce année 2026.



Votre Président Fédéral David Fernandez

Visite de Monsieur le Préfet de l'Aude

Le jeudi 11 décembre, Alain Bucquet, Monsieur le Préfet de l'Aude, dans le département depuis le 25 août, nous a fait l'honneur d'une visite au siège de la Fédération, où nous lui avons présenté nos activités.

Puis sur le terrain, sur la commune de Couffoulens, et en compagnie de Monsieur le Maire Jean Régis GUICHOU, nous avons pu ensemble constater que la sécheresse extrême que subit notre département y compris en période hivernale est bien une réalité. Un moment privilégié pour convenir d'actions à mener, concrètes et positives, au service des milieux aquatiques et de l'ensemble des acteurs engagés dans la gestion de l'eau.



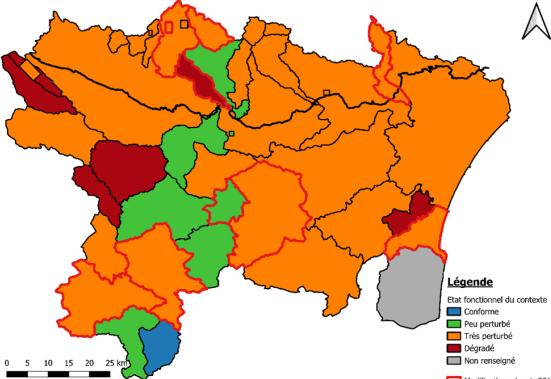
Partenaire technique de l'État, notamment pour notre participation au réseau Onde +, en partenariat avec l'OFB et le SMMAR, nous sommes bien sûr au service de la Préfecture pour alimenter les discussions en Comités de Gestion de l'Eau et que les mesures de gestion adéquates soient retranscrites dans les arrêtés préfectoraux de restriction d'usages de l'eau.

Réactualisation PDPG

La réactualisation du Plan Départemental pour la Protection des milieux aquatiques et la Gestion des ressources piscicoles de l'Aude (PDPG11) a été rendue indispensable à la lumière des modifications observées ces dernières années et la construction de partenariats solides entre nos associations et les principaux acteurs économiques et gestionnaires départementaux.

À l'aube du lancement du PDPG 2026 – 2031, une vigilance accrue s'impose. En effet, la majorité du réseau hydrographique départemental subit actuellement une crise hydrologique sans précédent dans un contexte toujours plus prégnant de sollicitation de la ressource en eau. Ainsi, sur la base de diagnostics de fonctionnalité piscicole éclairés par la montée en puissance de nos nouvelles compétences techniques, il apparaît que la faune piscicole de nos rivières soit significativement affectée par ce phénomène.

Au-delà de ce simple constat, l'amélioration globale de nos connaissances nous permet désormais d'identifier et de cibler plus clairement les principales pressions subies par les poissons, et d'envisager des actions correctrices concrètes et ciblées.



L'urgence actuelle nous impose donc d'agir vite et fort en appui des travaux de restauration menés par l'EPTB Audois SMMAR, mais aussi sous l'impulsion d'AAPPMA mobilisées pour améliorer la qualité piscicole de nos cours d'eau. Plus que jamais, notre participation dans les instances institutionnelles de gestion de la ressource doit être maintenue, sous couvert des observations factuelles réalisées lors de nos suivis scientifiques mais aussi directement par les pêcheurs dans leur rôle de vigie.

Suite à la phase de consultation avec nos partenaires, cette nouvelle déclinaison du PDPG11 fera sous peu l'objet d'un arrêté Préfectoral d'approbation afin de le rendre opérationnel.

Plan Départemental pour la Protection des milieux aquatiques et la Gestion des ressources piscicoles de l'Aude 2026-2031



Cartes de pêche 2026

CARTE INTERFEDERALE « PERSONNE MAJEURE »
Valable en 1^{ère} et 2^{ème} catégories. Tous modes de pêche.
Réciprocité pour 91 départements *(CHI / EHGO / URNE)

114 €



CARTE « DECOUVERTE »

Valable pour les jeunes de moins de 12 ans au 1^{er} janvier de l'année en cours.
Pêche à 1 ligne. 1^{ère} et 2^{ème} catégories. Tous modes de pêche.
Réciprocité pour 91 départements *(CHI / EHGO / URNE)

8 €

36,50 €

CARTE « PERSONNE MAJEURE »
Valable en 1^{ère} et 2^{ème} catégories, uniquement dans le département de l'Aude.
Tous modes de pêche.

87 €



CARTE « HEBDOMADAIRE »

Valable 7 jours consécutifs. Disponible du 1^{er} janvier au 31 décembre.
Tous modes de pêche.
1^{ère} et 2^{ème} catégories.
Réciprocité pour 91 départements *(CHI / EHGO / URNE)

36,50 €

CARTE « DECOUVERTE FEMME »
Pêche à 1 ligne.
Réciprocité pour 91 départements *(CHI / EHGO / URNE)

42 €



CARTE « JOURNALIERE » 1

Disponible du 1^{er} janvier au 30 juin
1^{ère} et 2^{ème} catégories.
Tous modes de pêche. Uniquement dans le département de l'Aude.

20 €

CARTE « PERSONNE MINEURE »
Valable pour les jeunes de 12 à moins de 18 ans au 1^{er} janvier de l'année en cours.
1^{ère} et 2^{ème} catégories. Tous modes de pêche.
Réciprocité pour 91 départements *(CHI / EHGO / URNE)

27 €



CARTE « JOURNALIERE » 2

Disponible du 1^{er} juillet au 31 décembre
1^{ère} et 2^{ème} catégories.
Tous modes de pêche. Uniquement dans le département de l'Aude.

14 €

CLIQUEZ IMPRIMEZ PÊCHEZ
www.cartedepêche.fr



Le timbre halieutique:

Permet de pêcher en réciprocité dans *tous les départements de France, exceptés Jura, Haute Savoie, Savoie, Hautes Alpes, Ardèche et Lozère.

40 €

Salon des Maires à Limoux

Comme chaque année, la Fédération, représentée par son Président David Fernandez, son directeur Adrien ARAZO et son chargé de développement Damien FOURNIER, était présente au 4ème Salon des communes et des territoires qui avait lieu à la Tuilerie à Limoux afin de répondre aux questions des élus sur ses activités.

Ce fut aussi l'occasion cette année de renforcer les liens avec l'association des maires de l'Aude :

Les Présidents David Fernandez et Éric Menassi ont signé une convention de partenariat visant à développer des actions communes en faveur de la valorisation et de la protection de nos milieux aquatiques ainsi que de l'éducation à l'environnement auprès des écoles et des jeunes publics!



Inventaires Frayères

Les 17 et 18 novembre derniers, la Fédération et ses bénévoles ont effectué le suivi annuel des frayères à Truites en Haute Vallée de l'Aude.

La stabilité des débits avec l'arrêt de l'usine de Nentilla a semblé plaire à dame Fario qui s'est adonné à des ébats amoureux intenses!

Au final de très jolis poissons en place avec de la qualité et de la quantité y compris dans les tronçons court-circuités amont.

Encore un beau moment de partage, bonne humeur et convivialité!



L'essentiel !

La Truite Fario se reproduit dans l'Aude à l'automne et en début d'hiver. Elle remonte les rivières pour rejoindre des zones peu profondes au fond graveleux et bien oxygéné. La femelle y creuse une frayère, dépose ses œufs, aussitôt fécondés par le mâle, puis les recouvre de graviers pour les protéger jusqu'à l'éclosion.

Les nouveautés pêche en 2026

À partir du 1er janvier



- Ouverture de la pêche embarquée, avec moteur électrique uniquement, sur le grand plan d'eau de **Laprade Basse**.

Attention, portique limitant la hauteur à 2.30 m et places de parking en nombre limité.



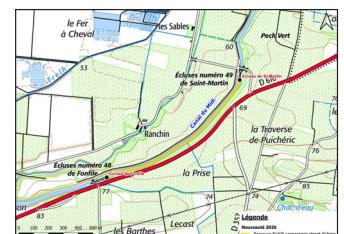
- Nouveau parcours no-kill salmonidés surdensitaires sur la Dure à Montolieu. Ce parcours vient remplacer celui de Moussoulens quelques kilomètres plus à l'aval et sera comme sur le parcours précédent empoissonné en Truites arc en ciel.



- Le parcours de Preixan-Couffoulens met en stand by son option payante en 2026. Convaincus de la plus-value de ce parcours au regard de la fréquentation 2025, , la Fédération choisit néanmoins de maintenir les empoisonnements, en attendant une reprise de l'option.



- Création d'un parcours Street fishing no-kill carnassier sur le canal à Trèbes (Limite amont : Pont de la RD 610 - Limite aval : Écluse du port de Trèbes)



- Création d'un parcours No-kill carnassier à Puichéric sur la totalité du bief de Saint Martin (entre l'écluse de Fonfile et l'écluse de Saint Martin)



- La réserve de Couiza, auparavant située en amont du pont Neuf, sera désormais positionnée entre le pont Neuf et le pont Vieux.

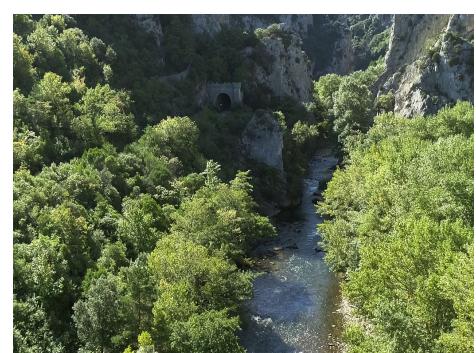
À partir du 21 septembre

La 1ère catégorie du fleuve Aude, qui s'arrête actuellement à Limoux, remonte jusqu'au pont vieux de Couiza.

Quelques règles sur ce secteur (*du barrage des religieuses à Limoux au pont vieux de Couiza*):

- Amorçage à l'asticot et autres larves de diptères interdit
- Pêche auurre autorisée toute l'année

Attention, n'oubliez pas que même en 2nde catégorie, la Truite Fario ferme le 3ème dimanche de septembre. Donc tout poisson capturé doit immédiatement être remis à l'eau.



Sur la 1ère catégorie, entre le pont vieux (pont romain) de Couiza et l'entrée des Gorges de la Pierre Lys à Belvianes et Cavarac, dérogation de trois semaines supplémentaires de pêche de l'Ombre commun après la fermeture de la Truite, soit du **21/09/2026 au 11/10/2026**.

À noter: pêche toute technique autorisée sauf leurre et poisson vif ou mort et toute Truite Fario capturée accidentellement doit immédiatement être remise à l'eau.

Labellisation Parcours Passion



En octobre, le comité régional de labellisation, constitué de Martine MOLINIÉ de l'ARPO, Jean Luc CAZAUX président de la FD des Hautes Pyrénées, et René LOUBET président de la FD du Gers, est venu braver les éléments pour inspecter les parcours passion du lac de la **Ganguise** et du no-kill Truite de **Lastours** et vérifier le respect de la charte de labellisation nationale.



La labellisation « parcours passion » leur permettra d'être reconnus au niveau national comme des sites d'exception qui valorisent la pêche, offrant un accès facilité, des aménagements de qualité et un entretien régulier pour diverses espèces de poissons.

Junior Fishing Tour

JFT 2025/2026 : les circuits de rencontres et de confrontations pour les moins de 18 ans !

Le Junior Fishing Tour (JFT), c'est une compétition tous niveaux pour les jeunes pêcheuses et pêcheurs, fruit du partenariat entre la FNPF, la FFPS (Fédération Française des Pêches Sportives) et le GIFAP (Groupement de l'Industrie Française d'Articles de Pêche).

Les deux manches JFT Leurres ont déjà eu lieu en fin d'année 2025 (28/10/25 et 30/10/25) et les deux manches JFT Coup auront lieu les jeudis 23 et 30 avril 2026.

2 catégories d'âge :

- > Juniors : moins de 14 ans
- > Espoirs : 14 à 17 ans

Toujours dans une ambiance conviviale favorisant la rencontre et la progression...



Les meilleurs participants seront sélectionnés par catégories d'âge pour les finales régionales qui détermineront ensuite les qualifiés pour les grandes finales nationales. À chaque manche, des lots pour tous et des dotations des grandes marques de pêche pour les podiums.

Championnats de France Jeunes



Travaux en rivière

Cette année, différents territoires des AAPPMA de Limoux, Quillan, UPA, Saissac Montagne Noire et Mas Cabardès ont profité de restauration des habitats piscicoles.



Dans la Haute Vallée et en Montagne Noire, des blocs et caches artificielles ont été installés pour recréer des zones d'abri, de reproduction et d'alimentation pour les poissons. Sur la Dure à Montolieu, le lit du cours d'eau a été retravaillé pour diversifier les écoulements, grâce à la mise en place de banquettes alternées qui seront bientôt végétalisées. Enfin, sur l'Orbiel, du côté des Martys, la suppression d'un petit barrage a permis de rétablir la libre circulation des poissons et permettre la recolonisation naturelle par les Truites Fario de secteurs asséchés en 2022.



Ces opérations, d'un montant total de 100 000 €, ont été rendues possibles grâce au soutien du Conseil départemental de l'Aude, de la Région Occitanie, de la Fédération nationale de la pêche en France, de l'Agence de l'eau et des AAPPMA locales.

Ces aménagements contribuent à redonner une dynamique naturelle aux rivières et à offrir des milieux plus accueillants pour la faune piscicole dans l'intérêt des pêcheurs.



École de pêche fédérale

planning école de pêche

2026

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Multipêche	Sûre	Coup moulinet	Nuit carpe	Truite	Mouche	Garnassier	Vacances scolaires				

11 Rude
Nos animateurs diplômés BPJEPS :

Junior Fishing Tour

Initiation pêche 2026

La pêche dans l'Aude

Retrouvez-nous sur :

Junior Fishing Tour

Initiation pêche 2026

La pêche dans l'Aude

Planning école de pêche

2026

11 Rude

Junior Fishing Tour

Initiation pêche 2026

La pêche dans l'Aude



Vous connaissez un enfant qui aime la pêche ou qui rêve de découvrir cette activité ? Le programme École de pêche 2026 est maintenant disponible ! Offrez-lui un cadeau inoubliable : apprentissage, plaisir et nature au bord de l'eau ! Rendez-vous sur le site <https://www.fedepeche11.fr/4179-apprendre.htm> pour découvrir le programme et inscrire votre jeune pêcheur.

Concours Float tube à Laprade Basse

La compétition, en partenariat avec le Aude Fishing Club, a connu pour sa première édition un succès phare!

La fédération a même dû refuser les dernières inscriptions, étant limitée à 40 participants.

Au final, 59 poissons maillés, 54 Perches, 1 Sandre, 4 Brochets dont un de 88...

Un beau podium:

① PUGIBET Gabriel

② FAMELARD Navid

③ TORRES Thibaut

À la fraîche, 38 pêcheurs ont mis leurs embarcations à l'eau, de 8 heures à 16 heures sans sortir de l'eau. Le repas a été pris à bord. Ce fut une belle journée ensoleillée où compétition, convivialité et partage furent au rendez-vous!



Bilan Police de la pêche



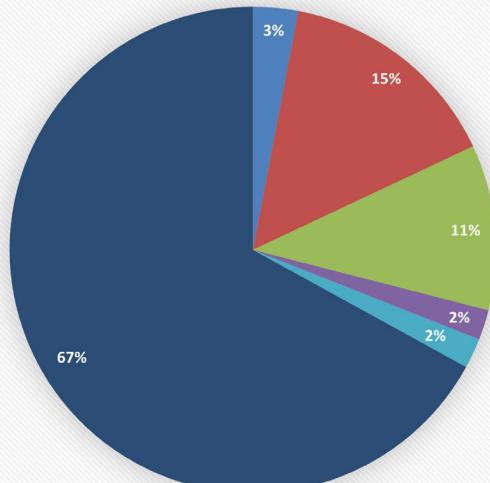
En 2025, 100 infractions relevées sur le département depuis le 1er janvier, dont vous trouverez le détail ci-dessous.

Cette année, les gardes assermentés feront des tournées programmées avec les gendarmes du département. Un grand merci à nos gardes-pêche bénévoles qui sont bien présents sur les cours d'eau et plans d'eau du département.

5 gardes sont venus renforcer le pôle garderie et une session de formation aura lieu les 21 et 28 février prochains.

N'hésitez pas à contacter Stéphane MENNEBOO (06.78.42.31.12) si vous êtes intéressés.

Infractions relevées sur l'année 2025



■ Pêche sur autrui

■ Pêche dans une réserve

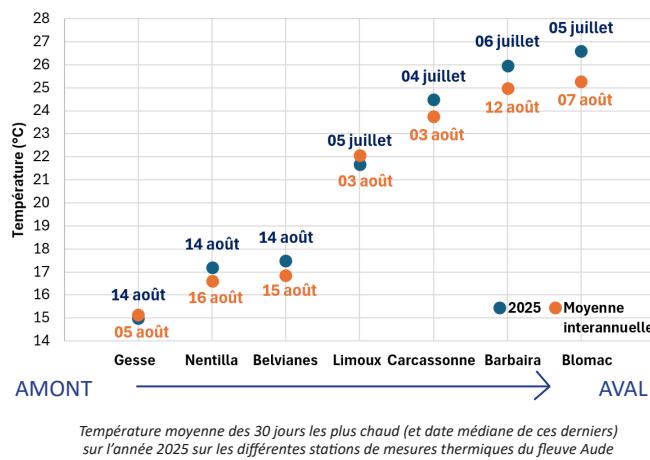
■ Pêche de nuit

■ Dépassement du quota salmonidé

■ Mode de pêche prohibé

■ Défaut de carte

Thermie Aude 2025



En 2025, la température du fleuve Aude est globalement plus élevée que la moyenne des cinq dernières années.

À l'exception de deux stations situées en amont (Gesse et Limoux), l'ensemble du bassin versant montre un réchauffement marqué.

Ce phénomène est d'autant plus important que l'on se dirige vers l'aval du fleuve, avec des écarts atteignant jusqu'à +1,3 °C à Blomac, contre environ +0,7 °C en Haute Vallée.

Autre point préoccupant : les périodes de fortes chaleurs arrivent plus tôt dans l'année. Si la situation reste stable en amont, les secteurs aval connaissent désormais leurs températures les plus élevées près d'un mois plus tôt que les années précédentes.

En résumé, le fleuve Aude — comme l'ensemble des cours d'eau audois — a fortement chauffé en 2025, et ce dès le mois de juin, accentuant les difficultés pour des milieux aquatiques déjà fragilisés.

Accord-cadre FD11-Agence de l'eau

Mis en place au niveau national depuis les années 2010, l'accord-cadre permet de soutenir les actions des fédérations. Issu d'une convention regroupant la FNPF, le Ministère de la Transition écologique, l'OFB et les Agences de l'eau, chaque année les fédérations renouvellement leur accord-cadre avec leur délégation de tutelle.



Dans notre cas, il se discute directement avec le référent de l'agence de l'eau à Montpellier où nous proposons un panel d'actions inscrites dans nos statuts. Ces actions se déclinent autour de trois grands volets complémentaires :

• La planification et l'animation territoriale :

On y retrouve l'ensemble des réunions à laquelle la fédération participe avec des présentations au sein de diverses commissions. Il s'agit également de la formation de notre réseau associatif.

• L'acquisition de connaissances :

Il s'agit de l'activité phare des salariés de la fédération qui se décline sur le terrain par de nombreux suivis, inventaires donnant lieu à des rapports et présentations. Les données sont transmises à l'agence de l'eau et permettent de renseigner l'état des lieux des principales masses d'eau de notre département.

• La communication et la sensibilisation du grand public et des scolaires :

Activité de plus en plus importante pour notre fédération, la communication et la sensibilisation sont complémentaires au volet connaissance.

L'accord cadre 2025 aura permis d'acquérir de nouvelles connaissances sur nos milieux particulièrement vulnérables vis-à-vis des effets du réchauffement climatique. Ainsi, les suivis de température et de débit, les inventaires, les cartographies d'habitat sont autant d'élément que la fédération met à disposition de l'établissement public mais également des collectivités telles que le SMMAR et ses syndicats adhérents en faveur de la résilience de nos écosystèmes aquatiques.

*En 2025, l'Accord Cadre représente 103 790 € d'actions.
La participation financière de l'Agence de l'eau est
de 56 124 €.*

Pour rappel, chaque pêcheur participe à cet accord cadre! En adhérant à une AAPMMA, environ 8 % de la cotisation est reversée à l'agence de l'eau au travers de la Redevance Milieux Aquatiques (RMA).

